



Département de la Somme

Canton d'Amiens V sud est

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CAGNY**

2024 0018

Le vingt-deux mai deux mil vingt-quatre, dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Cagny, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, place Emile Zola, sous la présidence d'Alain Molliens, Maire.

Etaients présents : Mesdames Fanny Roussel, Fanny Couture, Godeleine Ducroquet, Margot Robit et Vanessa Véru
Messieurs Alain Molliens, Philippe Choque, Alain Spriet, Sylvain Vittecoq, Benoît Durand et David Labelle

Absents excusés : Jérôme Many qui donne procuration à Philippe Choque
Marc-Etienne Meyer qui donne procuration à Sylvain Vittecoq
Marie-Hélène Reverdy qui donne procuration à Fanny Roussel

Désignation d'une secrétaire de séance : Margot Robit

Date de convocation : 16 mai 2024

Date d'affichage : 16 mai 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 14 présents : 11 votants : 14

OBJET : Autorisation pour demande de subvention pour la création d'une fresque sur la façade de la salle des fêtes polyvalente.

Monsieur le Maire rappelle que le Département accompagne les communes pour certaines dépenses d'investissement. Une subvention de 40 % sera demandée au Département pour des prestations liées à la création d'une fresque sur la façade de la salle des fêtes polyvalente.

PROJET	LIEU	PRIX H.T	PRIX T.T.C	SUBV DEP SOLLICITEE	PART COMMUNALE
Fresque	Salle des fêtes	4 200 €	4 200 €	1 680 €	2 520 €

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE Voix pour : 14 voix contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal autorise après délibération le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au Département et à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Alain MOLLIENS